



### 2024-2025



### PROCÉDURE POUR LES INSCRIPTIONS AU PRÉSCOLAIRE

Il est important de noter que le principe du premier inscrit, premier à avoir une place ne s'applique pas. Les places disponibles seront attribuées indépendamment de la date d'inscription si celle-ci est effectuée entre le 27 novembre et le 22 décembre 2023.

# Étape 1

Veuillez visiter notre site internet à l'adresse suivante :

https://cssda.gouv.qc.ca/etablissement/116/

#### Vous y trouverez les 2 formulaires suivants à télécharger et à remplir :

- Bilan de santé
- Grille de développement de l'enfant

## Étape 2

Veuillez nous envoyer un courriel avec toutes les informations requises à l'adresse suivante : delasource@cssda.gouv.qc.ca

- Le nom de votre enfant comme objet de votre message;
- Votre nom et votre numéro de téléphone où nous pouvons vous joindre;
- Joindre les 2 formulaires remplis de l'étape 1, en format PDF. Si vous n'avez pas de signature électronique, vous pourrez les signer lors de l'inscription.

# Étape 3 -

Dès la réception de vos formulaires remplis, nous communiquerons avec vous afin de prendre un rendez-vous et nous terminerons l'inscription.

Lors de ce rendez-vous, vous devrez apporter les documents originaux suivants :

- Si l'enfant est né au Canada: l'original du certificat de naissance
- Si l'enfant est né à l'extérieur du Canada: le certificat de naissance en français ou en anglais de l'enfant sur lequel figure le nom des parents ET un document d'immigration (carte de citoyenneté ou de résident permanent, certificat de citoyenneté canadienne)
- Une preuve de résidence (permis de conduire, compte de téléphone résidentiel, compte d'Hydro Québec, compte de taxe municipale de l'année en cours, bail avec lettre du propriétaire)
- Les évaluations de spécialistes s'il y a lieu (ex. : orthophoniste, psychologue)

ATTENTION: L'INSCRIPTION SERA COMPLÈTE UNIQUEMENT LORSQUE VOUS SIGNEREZ LA FICHE D'INSCRIPTION ET QUE NOUS AURONS VU LES DOCUMENTS ORIGINAUX DEMANDÉS À LA TROISIÈME ÉTAPE.



